

CALENDRIER DES EPREUVES
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
TECHNICIEN D'USINAGE
METROPOLE-MAYOTTE

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE
Français - U51	15 juin 2017	9 h 30 à 12 h	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique – U52	15 juin 2017	14 h à 16 h	écrite
Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel – E3 - Prévention-santé-environnement – U35	16 juin 2017	9 h 30 à 11 h 30	écrite
- Économie-gestion – U34	16 juin 2017	14 h à 16 h	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	19 juin 2017	10 h à 11 h 30	écrite
Épreuve scientifique – E1 - Analyse et exploitation de données techniques - U11	19 juin 2017	13 h 30 à 17 h 30	écrite
Épreuve de technologie – E2 - Elaboration d'un processus d'usinage - U2	20 juin 2017	13 h 30 à 17 h 30	écrite
Épreuve scientifique – E1 - Mathématiques – U12 - Sciences physiques et chimiques – U13	<u>Du lundi 29 mai au vendredi 9 juin 2017</u>	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique
Réalisation et suivi de production en entreprise – U31	<u>A partir du lundi 29 mai 2017</u> (dates et horaires fixés par chaque académie)	Durée : 25 minutes	orale
Lancement et suivi d'une production qualifiée – U32		Durée : 5 h maxi	pratique
Réalisation en autonomie de tout ou partie d'une fabrication – U33		Durée : 4 h	pratique
Langue vivante – U4	A l'initiative des académies	Durée : 20 minutes*	orale
Épreuve facultative de langue vivante – UF1	(dates et horaires fixés par chaque académie)	Durée : 20 minutes*	orale
Épreuve d'éducation physique et sportive – U7			pratique
Épreuve facultative d'éducation physique et sportive – UF2			pratique et orale

* La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.